

12.1 Monnaie - Crédit

À la fin 2015, l'endettement des **agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 818,8 milliards d'euros (Md€), en hausse de 3,8 % sur l'année, après + 4,2 % en 2014. La dette des **administrations publiques (APU)** augmente moins fortement en 2015 de même que, dans une moindre mesure, celle des sociétés non financières. En revanche, l'accroissement de la dette des ménages – y compris les **institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** – se renforce. Exprimés en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et celui des APU croissent respectivement de 0,7 et 0,9 point, atteignant 55,9 % pour le premier et 96,2 % pour le second. Parallèlement, celui des **sociétés non financières (SNF)** s'accroît de 2,7 points pour s'établir à 69,0 %.

S'agissant des formes d'endettement des SNF, l'encours de crédits obtenus auprès des institutions financières accélère, mais sa hausse reste plus modérée que pour les titres de créance. Les grandes entreprises continuent ainsi de recourir au financement de marché, à un rythme moins soutenu toutefois qu'en 2014. Ce fléchissement concerne à la fois les titres de long terme et de court terme, dont l'encours croît respectivement de 7,3 %, et de 14,1 %. *In fine*, la part des titres de créance émis par les SNF (557 Md€) dans leur endettement total croît légèrement en 2015 (37,0 % contre 36,4 % en 2014).

Le taux de croissance annuel des crédits aux ménages progresse de 3,3 %. Les ménages

contractent davantage de crédits à l'habitat. En effet, l'environnement de taux bas et la légère diminution des prix de l'immobilier favorisent la reprise des transactions.

L'endettement bancaire des APU continue de ralentir en lien avec le cycle d'investissement des collectivités locales. L'encours des titres de créances à long terme qu'elles émettent croît de 5,0 % en 2015. Dans le même temps, les APU augmentent leurs remboursements nets de titres de créance à court terme dont l'encours baisse de 9,9 %.

La croissance monétaire est demeurée robuste, tandis que celle des prêts se redresse de manière progressive seulement. Les sources d'origine interne de la création monétaire continuent d'être le principal moteur de la progression de la monnaie au sens large. Le bas niveau des **taux d'intérêt**, ainsi que les effets des opérations de refinancement à plus long terme ciblées et du programme étendu d'achats d'actifs de la Banque Centrale Européenne ont contribué au renforcement de la dynamique de la monnaie et du crédit. L'amélioration des conditions de distribution du crédit a continué de soutenir le rebond de la croissance des prêts. Le flux annuel global du financement externe des sociétés non financières aurait encore augmenté au quatrième trimestre 2015, après s'être stabilisé au cours des deux trimestres précédents. ■

Définitions

Agents non financiers (ANF) résidents : ensemble regroupant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières et les administrations publiques.

Ratios d'endettement : généralement exprimés en pourcentage du PIB, leur suivi permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Administrations publiques (APU), agrégats monétaires (M1, M2, M3), dépôt à terme, dépôt à vue, Fonds européen de stabilité financière (FESF), institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), sociétés non financières (SNF), taux d'intérêt : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Chiffres clés de la zone euro », Banque de France, août 2016.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2016.
- « *Bulletin de la Banque de France* », n° 206, Banque de France, juillet – août 2016.
- « *Rapport annuel de la Banque de France 2015* », Banque de France, mai 2016.
- « *Bulletin économique de la BCE* », n° 2, Banque centrale européenne, janvier 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Endettement des agents non financiers en 2015

en fin d'année en milliards d'euros

	Encours	15/14 en %
Endettement des agents non financiers	4 818,8	3,8
Ménages et ISBLSM	1 218,4	3,1
Sociétés non financières	1 503,0	5,8
Administrations publiques ¹	2 097,4	2,8
Crédits auprès des Institutions financières²	2 463,8	3,5
Ménages et ISBLSM	1 218,4	3,1
Sociétés non financières	948,1	5,0
Administrations publiques	297,3	0,7
Dépôts au passif du Trésor³	39,2	-2,2
Financements de marché	2 315,8	4,2
Sociétés non financières	554,9	7,3
Titres de créance à court terme	33,4	13,5
Titres de créance à long terme	521,5	7,0
Administrations publiques	1 760,9	3,3
Titres de créance à court terme	177,4	-9,8
Titres de créance à long terme	1 583,5	5,0

1. Dette publique au sens de Maastricht.

2. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

3. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2010.

Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

glissement annuel de déc. à déc. en %

	2012 (r)	2013 (r)	2014 (r)	2015
M1				
Zone euro	6,5	5,8	8,1	10,4
France (contribution)	2,8	3,4	8,6	14,8
M2				
Zone euro	4,5	2,5	3,8	5,0
France (contribution)	5,2	2,3	3,5	6,7
M3				
Zone euro	3,5	1,0	3,8	4,5
France (contribution)	2,4	0,8	3,6	3,3
Crédits au secteur privé				
Zone euro ¹	-0,5	-2,4	-0,3	0,6
France ²	2,5	0,7	2,6	3,0

1. Crédits (y c. crédits titrisés, hors opérations vis-à-vis des chambres de compensation) consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant dans la zone euro aux résidents de la zone euro hors IFM et hors APU.

2. Crédits (y c. crédits titrisés) consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France aux résidents français hors IFM et hors APU.

Note : données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

Sources : Banque de France ; Banque centrale européenne.

Dépôts et dépôts à terme

encours fin d'année en milliards d'euros

	2000	2014	2015
Dépôts à vue	333,5	669,8	766,5
dont : ménages ¹	144,0	314,2	348,5
sociétés non financières	105,6	254,1	296,2
Comptes sur livret	274,6	615,8	608,0
dont : livrets A et bleus	115,3	260,0	253,0
livrets soumis à l'impôt	46,1	169,5	171,6
Dépôts à terme de 2 ans ou moins	56,5	156,3	135,4
Dépôts à terme de plus de 2 ans	279,8	456,5	495,4
dont ménages ¹	274,3	289,6	318,9
dont plans d'épargne logement	190,3	215,9	239,9

1. Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Source : Banque de France.

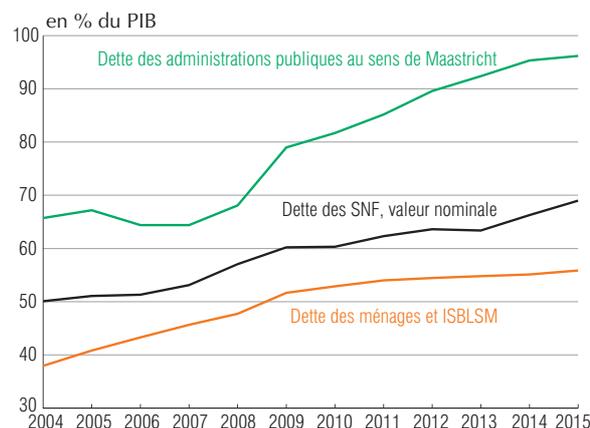
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours en fin d'année en milliards d'euros

	2013	2014	2015
Crédits aux résidents par secteur bénéficiaire			
Secteur privé (y c. titrisation)	2 114,9	2 167,7	2 229,0
Administrations publiques	213,1	214,7	217,0
Total	2 328,1	2 382,4	2 445,9
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	568,0	581,7	605,3
Trésorerie	167,5	175,6	197,0
Autres objets	81,3	81,1	71,8
Total	816,7	838,4	874,1
Crédits aux ménages			
Habitat	907,0	927,4	964,0
Trésorerie	157,3	159,5	165,1
Autres objets	92,3	91,5	88,6
Total	1 156,6	1 178,4	1 217,7

Source : Banque de France.

Ratios de dette des agents non financiers



Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2010.

Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

taux moyen annuel en %

	1999	2014	2015
France			
Court terme	2,96	0,21	-0,02
Long terme	4,61	1,67	0,84
Zone euro			
Court terme	2,96	0,21	-0,02
Long terme	4,66	2,28	1,27
Royaume-Uni			
Court terme	5,45	0,54	0,55
Long terme	5,09	2,57	1,90
États-Unis			
Court terme	5,33	0,12	0,23
Long terme	5,64	2,54	2,14
Japon			
Court terme	///	0,20	0,17
Long terme	1,75	0,52	0,35

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour tous les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Source : OCDE.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

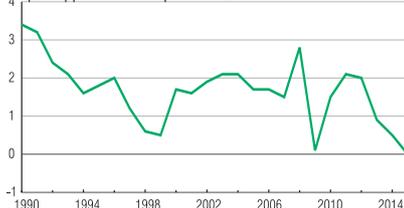
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales